L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 3 MARS 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de........1 P. M.
JEUDIS, " " ....1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS..........................5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.........7 A. M.
VENDREDIS " ....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions

LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 13 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 4 mars
A BRETAGNE, Collier, samedi, 11 mars
LA BOURGOGNE, Lebœuf, samedi 18 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine...................$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..................$60

Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
—Ou à—
A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

HUDSON...................Mercredi, 8 mars.
LOUISIANA................Mercredi, 15 mars.
KNICKERBOCKER.......Mercredi, 22 mars.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Compagnie du Chemin de Fer Yazoo et Mississippi Valley.

Service en vigueur le 11 Déc. 1892.

Les trains partent de la gare à passagers du Illinois Central, au coin de l'avenue Howard et de la rue des Remparts.

Train rapide de Kansas City et de Memphis.	Départs.	Arrivées.
Vicksburg & Natchez ex	5 P. M. 7:55 A. M.	8:35 A. M. 5:35 P. M.
Baton Rouge agrément	3:40 P. M.	10:00 A. M.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Pullman's Buffets et Dortoirs jusqu'à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite allant à Kansas City, Omaha, Denver et tous les points de l'Ouest.

La ligne courte allant aux Sources Chaudes (Hot Springs) et à tous les points de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets de permutation, livrets de milleage, taux d'excursions (party rates) et excursions de fin de semaine.

Billets d'excursion d'été en vente pour la saison.

Bureau pour la vente des Billets, coin des rues St-Charles et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN
Asst Agent Général du Dépt des Passagers.
1er mars—

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCE 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:36 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 7:25 p. m.	No 4, Chicago Lim., 11:30 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle Orléans à Chicago et St Louis sans changement.

La route la plus courte et la plus rapide.

No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St Louis.

No 2, La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils se renversant pour Chicago et des dortoirs à St Louis.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Alexandria Local....... 7.45 a m	Alexandria Local....... 5.50 p m
San Antonio Express.... 5.00 p m	San Antonio Express.... 6:45 p m
California Express, daily. 9.45 a m	California Express, daily 10:55pm

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:45 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Q C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Local.
Part de la N.-Orléans	5:00 p m.	8:30 a m.
Arrive à Meridian	11:10 p m.	4:30 p m.
Arrive à Birmingham	3:50 a m.	1:05 p m.
Arrive à Chattanooga	8:00 a m.	7:00 p m
Arrive à Burgin	3:47 p m.	3:39 a m.
Arrive à Lexington	4:45 p m.	4:35 a m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p m.	7:20 a m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O. R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:
Sur risques d'incendie..........$133,094 46
Sur risques maritimes............2,507 35
Sur risques de rivières...........1,961 01
Total...........................$137,562 82
Moins,—Primes non acquises.........49,130 00
$88,382 82
Ajouter: Compte d'intérêt.........$3,665 26
Compte de loyer.......$7,598 75— $11,264 01
$99,646 83

Pertes payées:
Sur risques de feu...$60,688 79
Sur risques maritimes 313 58
Sur risques de rivières 205 38
Pertes totales....$61,207 75
Primes rendues....$4,772 72
Réassurances.......2,841 85
Dépenses.........13,820 00
Taxes............9,199 81
Honoraires d'avocat....240 00
Compte de courtage.. 1,703 11—$37,577 49—98,785 24
$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets recevables..........$66,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux...........17,773 64
Primes en cours de collection...........15,373 93
Propriétés foncières.174,487 00
Argent comptant....22,572 55
Certificats 6 0/0 de ville, (valeur du marché).........22,825 00
Actions de banques (valeur du marché)...........6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)...........6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)............9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)........2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)..........1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)........3,950 00
Avance sur l'habitation Olivier........6,964 31
Librairie et meubles de Bureau.........3,000 00
Jugements..............600 00
$300,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me sur de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins, Jos. A. Shakspeare, Henry C. Boucher, M. W. Smith, John M. Baldwin, W. H. Bofinger, Jayme Mazi, Paul Capdevielle, J. S. Zacharie, A. Xiques.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant.........................$948,452 09
Change.............................221,657 83
Prêts sur demande et escomptes.1,461,202 44
Actions.............................56,172 50
Propriétés foncières.................40,043 00
Taxes...............................10,000 00
Total..........................$2,737,527 86
Fonds-capital.....................$300,000 00
Profits non divisés..................279,054 03
Dépots individuels................2,156,395 83
Dividendes non payés..................2,078 00
Total..........................$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1 janv—

Etat semestriel
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le samedi 31 décembre 1892.

ACTIF.
Prêts et escomptes..................$1,311,822 50
Surtirages.............................25,850 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation..............50,000 00
Autres actions et bons................39,696 08
Dû par des agents de réserve...........11,062 69
Dû par des banques et banquiers........62,066 82
Maison de banque, meubles e installations......................115,500 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis 5 pour cent montant du fonds de rédemption....................2,250 00
Chèques comptant sur des banques locales.....$136,628 25
Monnaie courante 6,622 00
Billets legal tender et or.........362,440 00
Espèces, nickels et cents.........16,615 70— 522,305 95
$2,140,554 03

PASSIF.
Capital payé........................$300,000 00
Fonds de surplus.....................200,000 00
Profits non divisés...................61,154 33
Dividendes, 5 pour cent par action, déclaré le 30 courant...............15,000 00
Dividendes non réclamées...............615 00
Billets en circulation.................41,095 00
Dépots individuels..................1,348,363 28
Dû à des banques et banquiers.........14,326 42
Bills payables........................60,000 00
Billets ré-escomptés..................100,000 00
$2,140,554 03

J. C. DENIS, Président.
J. L. BERCIER, Caissier.

BANQUES.

Etat de situation de la
New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des faires, Vendredi, 9 décembre 1892.

ACTIF.
Prêts et escomptes.................$2,307,351 91
Surtirages, garantis et non garantis..............................73,223 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...............50,000 00
Bons des Etats-Unis en main...........1,900 00
Actions, sécurités, etc.............758,792 75
Dû par des agents de réserve approuvés...........................563,727 55
Dû par d'autres banques nationales.................................61,887 22
Dû par des banques d'Etat et banquiers............................15,700 23
Maison de banque, meubles et installations.......................95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées..........................27,931 27
Primes sur Bons des Etats-Unis.......51 00
Chèques et autres items comptant.....$782 51
Changes pour le Clearing house. 209,209 94
Billets d'autres banques.........22,581 00
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents.....5,624 54
Espèces..........404,012 50
Billets legal tender.........260,000 00— 902,210 49
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)..........................2,250 00
Total...........................$4,859,841 95

PASSIF.
Capital-action payé...............$200,000 00
Fonds de surplus....................700,000 00
Profits non divisés..................175,209 96
Total.............................$1,075,209 96
Billets de banques nationales en circulation.......................34,500 00
Dividendes non payés...................1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque.......$3,317,789 77
Certificats de demande des dépositaires.......52,748 75
Chèques certifiés 15,200 00
Chèques du caissier en circulation.........88,125 00
Dû à d'autres banques nationales........190,401 84
Dû aux banques d'Etat et banquiers...........84,366 63—3,748,631 99
Total...........................$4,859,841 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WILLIAM PALFREY, Caissier

Souscrit et juré pardevant moi ce 14me jour de décembre 1892.
CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.
Correct—Attesté : R. E. CRAIG, CHAS. CHAFFE, C. H. HECK, Directeurs.
16 déc—1f

J. HASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation annuel.
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1892.

ACTIF.
Actions et bons.....................$401,842 50
Prêts sur propriété foncières.........313,892 50
Prêts à échéances.....................485,911 64
Prêts sur demande.....................682,066 85
Meubles et installations..................750 00
Comptant..............................181,401 35
Total...........................$2,065,854 84

PASSIF.
Capital payé........................$100,000 00
Profits indivis.......................144,651 46
A savoir: Bénéfices après dépenses, taxes d'Etat et de ville......87,466 76
Moins $42,394 77 payées aux déposants pour intérêts et $8,000 aux actionnaires pendant l'année courante..............50,394 77
Réservé des bénéfices de l'année.......37,071 99
Ajouter bénéfices indivis existant le 31 décembre 1891...........107,579 47
Réserve actuelle.....................144,651 46
Dû à 6,012 déposants...............1,820,795 38
Dividendes non payés....................408 00
Total...........................$2,065,854 84

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.
G. AD BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1892.
W. O. HART, Notaire.
Correct—Attesté : S. HERNSHEIM, A. VIZARD, J. E. MERILH.

Notez le progrès de cette Banque : Elle a maintenant 6,012 déposants avec.. $1,820,795 38 Le 31 Déc. 1891, elle avait 4,931 déposants avec... 1,534,381 47
1,081 gain en déposants
Gain en dépôts $286,413 91
Elle a gagné pour ses actionnaires plus de 45 pour cent.
1er janv—3

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires le 31 Déc. 1892.

ACTIF.
Bills escomptés...................$992,219 58
Bons des Etats-Unis..................50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime $1,502,624 53
Autres bons et actions...........111,737 50— 1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières..................100,819 20
Trésorier des Etats-Unis.........$2,250 00
Change sur New York.............525,514 83
Prêts sur demande................949,246 55
Argent comptant et chèques pour le Clearing House.........1,138,241 76—2,614,253 14
Total...........................$5,361,653 95

PASSIF.
Capital-actions.....$500,000 00
Fonds de surplus.. 150,000 00—$650,000 00
Profits nets non divisés..............45,616 69
Circulation............................44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques.....4,400,301 26
Balance sur réduction du capital-actions.............................800 00
Dividendes non payés..................20,686 00
Bills payables.......................200,000 00
Total...........................$5,361,653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nile-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
1er janv—3f

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jun 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice President, and Charles Hernandez, Secretary Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed

JOS. HERNANDEZ
and others
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.
New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT, R. M.
[Seal]

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D 1892.
JAS. FAHEY, Not. Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5f en 30j

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 2 mars 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.........$10,242 791 00 $1,311,636 00
Même temps la semaine dernière.. 8,548,042 00 $915,263 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80 @ 4 90; 20-francs, $3 80 @ 3 90; doublons espagnols, $15 40 @ 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 @ 97½c.; argent mutilé américain 73 @ 75 par cent dollars mexicains, 63 @ 65; sols péruviens, 59 @ 60; pesos chiliens, 59 @ 60; argent anglais, par $, $4 80 @ 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 @ 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ @ 19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.
Papier exceptionnel..................7@—
do A1..........................—@8
Prêts sur garanties collatérales.........5@6
Time do do ......6@7
Papier hypothécaire.......................—@8
New-York—Taux de l'argent 5½ 0/0
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols 98 3/16 et int. pour l'argent, 98 9/16 pour l'accompte d'avril; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—98.07½.
Argent en lingots (par oz 5n) Londres 38¾; New York 83¾ à 84¾; Nile-Orléans 84.

CHANGE.

REISCHMARKS—95.
Le STERLING est plus stable.
Commercial (60 jours)...........481½@485¼
Traites de banques (60 jours)..........486¼
Les FRANCS sont plus stables.
Francs de commerce (60 jours)....5 19⅜
Traites de banques (60 jours)......5.15
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Avant l'appel de 11 A. M.
$500 N O Brewing Ass'n Bonds.......106½
$1,000 N O Brewing Ass'n Bonds......106¼

Appel de 11 A. M.
$5,000 New Consols....................94½
$5,000......do.........................94¾
$10,000.....do.........(Seller April) 95
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$1 000 New Consols....................95
$1,000......do.........................94¾

Appel de 2 P. M.
$5,000 New Consols....................94¾
$2 000......do.........................94¾
$20,000.....do.........(Seller April) 95

Après l'appel de 2 P. M.
25 actions du People's Bank...........107
$5,000 New Consols....................94¾
$5,000......do.........................94½
$5,000......do.........................94½
$3,000......do.........................94¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande.
Banques.			
American National	100	134	142½
Bank of Commerce	10	16½	17
Canal & Banking Co	100	165	170
Citizens'	100	91½	95
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	19½	....
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	248	....
Louisiana National	100	176½	....
Metropolitan	100	....	190
Mutual National	100	109	114
N. O. National	100	730	....
People's	50	10½	109½
Southern National	100	113	115
State National	100	....	....
Traders'	100	74½	....
Union National	100	132½	136
Whitney National	100	150	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	....	....
Firemen's	50	10½	15
Germania Ins. Co.	100	....	96
Hibernia Ins	100	45	60
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	72½	80
Merchants' Ins Co.	100	65½	80
Mechanics' and Traders	100	....	115
New Orleans Ins. Ass.	30	18	....
Sun Mutual Ins.	100	....	....
Southern Ins. Co.	100	....	....
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	148½	150
Crescent City	100	100½	102
Canal and Claiborne	40	40	45
New Orleans City	100	138	141
Orleans	50	68½	71½
St-Charles Street	50	94	98
Privilège ou Carrollton RR.	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	46½	48
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	90	96
Consumers' Ice Co	100	55	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	108½	110
N. O. Waterworks Co	100	....	118
N. O. Brewing Ass	100	105	106½
Jackson Brewing Co	100	100	102
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	25	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
8 dard Fi'ees Ex.Co.of Chicago	10	....	2½
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
M. L. & B. As.	....	....	....
Edison Elec. Illumin'g. Co	....	....	....
Takomina Ferment Co	....	....	....
Varts. Theatre	100	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	....	....	....
Bons.			
Constitutional Bds	....	....	....
Old Louisiana 4 s	....	....	....
New Consols	....	94½	94¾
Atchafalaya Levee Bds	....	94	98
Bossier Lev. Bds	....	....	....
Caddo Levee Bonds	....	81	....
5th District Levee Bds	....	88	93½
Lafourche Lev. Bds	....	92½	96
Lake Borgne Lev. Bd	....	....	....
Pontchartrain Lev Bonds 10 yrs	....	....	....
Pontchartrain Lev Bords 15 yrs	....	90½	95
Pontchartrain Lev Bonds 20 yrs	....	92½	97½
Red River Atch. & B. B. Bds	....	88	95½
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	....
Carrollton 13 yrs	....	112½	....
Carrollton 14 yrs	....	112½	116
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
City 4's	....	....	....
Premiums	....	101½	102½
Premium drawn number	....	166¼	166¾
Privilege on Premiums	....	203	230
Extended Consol	....	103½	....
Extended 6's, Consol. Crescent	....	104	104½
Extended 6's	....	103	104
Extended 6's, R. R.	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, Park	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 7's, old	....	101½	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	140	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Reg. Com	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	129½	130½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	....	119½
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	....
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	....	....
St Charles St.RR.Co.mort. 15 yrs	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	106¼	....
N. O. Brewing Association bonds	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Hyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	55	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	25	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	25	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	30	45
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 92 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	17½	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	24½	30
State school warrants	....	....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NILE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,300 balles et 1,000 à arriver.
Le marché est calme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	7 5/16 nom	7 5/16 nom
Ordinary	7 13/16 "	7 13/16 "
Good Ordinary	8 5/16 "	8 5/16 "
Low Middling	8 11/16 "	8 11/16 "
Middling	8 15/16	8 15/16
Good Middling	9 5/16	9 5/16
Middling Fair	9 13/16	9 13/16
Fair	10 15/16 nom	10 15/16 nom

FUTURS

Calmes.
Janvier — à —; février — à —; mars 8.71 à 8.74; avril 8.77 à 8.78; mai 8.86 à 8.87; juin 8.92 à 8.93; juillet 8.97 à 8.98; août 9.37 à 8.98; septembre 8.70 à 8.88; octobre 8.68 à —; novembre 8.60 à —; décembre — à —.
Les ventes comprennent 34,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 9, à Mobile 8⅞, à Savannah 8 13/16; à Charleston 9; à Wilmington 8¾ nom; à Norfolk 9; à Baltimore 9⅝; à Boston 9 3/16; à Philadelphia 9⅝; à Memphis 9; à Augusta à 9.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.
Coton: Middling Gulf 9⅝.

FUTURS.

Calmes.
Janvier — à —; février — à —; mars 8.95 à 8.96, avril 9.00 à 9.01; mai 9.09 à 9.10, juin 9.17 à 9.18; juillet 9.23 à 9.24, août 9.25 à 9.26; septembre 9.09 à 9.11, octobre 9.03 à 9.04; novembre 8.97 à 8.99, décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET à la Nile-Orléans depuis le 1er septembre, 1,317,883 balles; même temps l'année dernière, 2,141,788 balles; à tous les ports des Etats Unis, 4,314,229 balles; même temps l'année dernière, 6,125,472 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 881,694 balles, même temps l'année dernière, 1,576,595 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,101,027 balles; même temps l'année dernière, 4,396,085 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 329 225 balles; même temps l'année dernière, 432,782 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 933,416 balles, même temps, l'année dernière, 1 168,513 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.
Coton—4 15/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—63 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 61 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 59 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼ à ½c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c. plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Ferme.
Choice.....................—@—
Strictly prime..............—@—
Prime......................3 3/16@3¼
Fully Fair.................3 3/16@3¼
Good fair..................3 @3⅛
Fair.......................—@2⅞
Good common.................2⅝@2⅞
Common.....................2⅜@2⅝
Inferior...................—@—

CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated.......—@—
Off granulated..............—@—
Choice white................—@—
Off whites..................—@—
Gray off white..............4¾@—
Fancy yellow................—@—
Choice yellow...............5⅛@—
Prime yellow................3 15/16@4 3/16
Off yellow..................3 15/16@4
Seconds.....................3¼@3⅜
Refining Grades.............2¾@3¼

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.
Fancy....................Nominal
Choice...................Nominal
Strictly prime...........Nominal
Good prime...............Nominal
Prime....................Nominal
Good fair................Nominal
Fair.....................Nominal
Good common..............Nominal
Common...................Nominal
Inferior.................Nominal
Fermenting stock 4 à 5c. off per gallon

CENTRIFUGAL—Fort.
Fancy.......................—@—
Choice......................—@20
Strictly prime..............18 @19
Good prime..................16 @14
Prime.......................13 @16
Good fair...................9 @12
Fair........................9 @12
Good common.................7 @8
Common......................7 @8
Inferior....................6 @7
Fermenting..................—@5

SIROP NOUVEAU — à —.

RIZ.
(A la Bourse.)

RIZ ECALE—Stable.
Head...........................3 @4⅛
Prime..........................—@—
Good...........................3⅛@3½
Fair...........................2⅞@3¼
Ordinary.......................2⅝@2¾
Common.........................2⅛@2½
No 2...........................1⅝@2

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut $1 25 à 2 75.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patente $3 85 à 3 90; extra fancy $3 40 à 3 50; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 30.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.

CREAM MEAL—Choice $2 90 à —.
GRITS—$3 00.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$6 75 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.

MAIS—On cote 52 à 53 pour le blanc, — à 52 pour le mêlé et 52 à 53 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 42, Red Rust Proof Oats 39 à 40.
SON—87½ à 90c.
FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonnes.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 50 à 19 75.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 10½ à 10¾; short rib sides 11 à 11⅛, long clear sides 11 à 11¼; short clear sides 11 à 11¼.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11¾ à 11⅞; long clear sides 11¾ à 11⅞; short clear sides 11¾ à 11⅞.
GRAISSE—En tierçons, refined, 10½ à 10⅝; prime steam 13⅜ à 14.
JAMBON—15 à 15½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros: les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 20¾; good 20¼; fair 20¼; ordinary 19⅞; commun 17⅞c. la livre.

CAFE MEXICAIN—Prime 22¼, good 21¾; fair 21¼; commun 20⅞.

BEURRE—Western Creamery—Extra 30 à —c.; extra firsts 28 à —c.; firsts 25 à 26c.; Western Dairy — Extra 23 à 24; extra firsts 20 à 21; firsts 19 à 20. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 13¼ à 14; twins, full cream, à 12⅞; Young America's, full cream, à 13; singles à 13. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $21 00 à —— par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à —— par short ton, pour l'exportation $26 50 à 27 00 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 30 à 32c; refined 35 à 70c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 7⅛c per yard, 2-pound 6¾c, 1¾-pound 5¾c. Western —2¼-pound 6⅞c. per yard, 2-pound 5⅞c. 1¾-pound 5⅜c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $4 00 à 4 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $11 00 à 11 50, demi baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Cocos, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3½c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25, de Malaga $10 00 à 12 00 par baril. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 35c. à $1. Limons—Palerme et Messine, par boîte, $4 50 à 3 00. Oranges de la Floride $2 00 à 2 50, de la Louisiane, par baril, $4 00, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 9½c. Ananas, par douzaine, $1 25 à 2 50. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — $2 50 à 3 25 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 50 à 1 75.
YAMS—$2 10 à 2 25.
OIGNONS—De l'Ouest $4 50 à 5 00 le baril.
AIL—Italien 65 à 75c. par macorne double.
CHOUX—Home Grown $2 00 à 2 25 par crate.
CHOUCROUTE—De St Louis $10 00 à 11 00.
HARICOTS—Choice Northern med, 4 à 5c.; Northern red kidney choice 5⅞ à 6; white kidney 5½; pois verts 3¼.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 75 à 5 25 la douzaine; poulets $3 00 à 4 00; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $14 00 à 20 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 25; poulets $2 75 à 3 75; canards $3 00 à 3 25; oies $4 75 à 5 25, dindes $12 00 à 15 00.
ŒUFS — Œufs de l'Ouest — à —; œufs de la Louisiane 12½ à 13½.
SUIF—5 à 5¼c. la livre pour celui de la ville; 4½c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 11 à 15c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17 à 18c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 25c. pièce; grub selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c., dry flint 5½; dry salted 5 à 5½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $7 50, castor 5 à 90c. pièce; raccoons 5 à 60c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 2c., noire 3 à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 20; F $1 25; G $1 25; H $1 80; I $2 25; K $3 00; M $3 50; N $3 75; W G $3 80, W W $3 85. Essence de térébenthine 32¼. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 20 à 1 25, demi barils de mélasse 75c., kegs 65c.; boucauts de sucre —, barils de sucre 39 à 41c., barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000, hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 32 à 35c le baril, famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut, anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 00 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 45c. Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon......................$....@ 2 35
Brandies du pays, le gallon.......1 50@ 2 50
Pêche, vieux, le gallon.............2 25@ 3 50
Pomme, le gallon...................3 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon....@ 5 25
1876..................................@ 6 00
1875..................................@ 6 25
1870..................................@ 7 00
1865..................................@ 7 50
1860..................................@ 8 50
1848..................................@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882......@ 6 00
1870..................................@ 7 50
1864..................................@ 9 50
1848..................................@ 10 75
L. F. Claverie & Co. Cognac 1880......@ 5 50
1878..................................@ 6 50
1860..................................@ 7 50
1850..................................@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon.........@ 1 30
Ouest..........................1 16@ 1 30
Bourbon........................1 40@ 3 50
Seigle.........................1 50@ 3 50
Scotch, importé................4 50@ 5 50
Irlande, importé...............4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon....@ 3 50
Duffy's malt whisky, par caisse....@ 8 00
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon.......1 15@ 1 50
Hollande, par gallon...........3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon......................3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse.....................9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse..............9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon..............3 55@ 3 75
Holland, par caisse..........8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse.....................2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse.........@ 6 00
St-Julien, la caisse.............@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse......@ 6 50
Margaux, la caisse..............@ 7 00
Château Dulien, la caisse.......@ 7 50
Château Dupessy, la caisse......@ 10 00
Pontet Canet, la caisse.........@ 10 00
Larose, la caisse...............@ 14 00
Léoville, la caisse.............@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse...@ 24 00
Château Lafitte, la caisse......@ 28 00
California Claret, le gallon....35@ 75
California Zinfandel, le gallon.45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique..57 50@ 60 00
Clarete de famille, la barrique..65 00@ 90 00
Richebon, la barrique..........@ 95 00
Blanquefort, la barrique........@105 00
St-Clément, 1887, la barrique...@125 00
Château Dillon, la barrique.....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique.............65 00@ 75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique........90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon.....................48@ 90
Ordinaire, la caisse.............2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse.........@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse......@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse.@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse..@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse...@ 11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse...@ 15 25
Imp. Château Rausac, la caisse....@ 16 00
Importé Château Lafour Blanche, la caisse.................@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse..20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique..65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique......100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse...........3 25@ 3 50
Madère, la caisse..............4 25@ 6 50
Madère Cette, le gallon........1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon.3 50@ 5 00
Muscat, la caisse.............12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon........1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon.1 50@ 5 00
Sherry, la caisse.............20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse....6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine.....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay...................@ 27 50
Extra Dry.........................@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts.....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts.....@ 28 00
D. B. Pel & Co.'s quarts...........@ 28 00
Perrier-Jouet — Réserve Royal, quarts.........................@ 32 50
Perrier-Jouet—Spécial, quarts.....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts...@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts.........@ 30 50
Bouche Sec, quarts................@ 30 50
Bouche Riche, quarts..............@ 30 50
Pommery Sec.......................@ 33 00
Veuve Clicquot....................@ 32 75
Louis Roederer, quarts............@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.
Dousercilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts.............29 50@ ....
Dousercilly Royal champagne, Ultra Sec, pints.............31 50@ ....
Ale et Porter—
Read Bros, la douzaine.............@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine..........@ 1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo....10@15c
Scantling No 1..................12 00@.....
No 2............................10 00@.....
Boards No 1.....................16 00@.....
No 2............................14 00@.....
No 3............................12 00@.....
No 4.............................8 00@10 00
Weth.b'ds No 1..................12 00@.....
No 2............................10 00@.....
Ceiling No 1....................11 00@.....
No 2.............................7 00@.....
Yellow pine, dressed—
Flooring No 1...................25 00@.....
No 2............................19 00@20 00
No 3............................16 00@.....
Weth.b'ds No 1..................14 50@16 00
No 2............................14 00@.....
Ceiling No 1....................20 00@.....
No 2............................14 00@.....
Boards No 1.....................20 00@.....
No 2............................18 00@.....
No 4............................10 00@10 00
Cypress—
Rough b'ds No 1.................32 50
No 2............................28 00
No 3............................19 00
No 4............................16 00
No 5.............................8 00
Dr ed b'ds No 1.................35 00@.....
No 2............................30 00
No 3............................21 00
No 4............................16 00
No 5............................12 00
Wharf timber—
No 1...........................
No 2...........................
No 3...........................
Mahogany timber per ton......50 00@65 00
Cedar timber, per ton........60 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000.........40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch. sawed and split...............1 50@ 3 50
Laths, per 1000................1 75@ 2 00
Alabama lime......................90@ 1 00
Cement, domestic...............1 50@ 1 75
Cement, imported...............2 40@ 3 00
Slate..........................5 00@ 7 50
Brick, Lake and L. C. R. R.....9 50@10 00
Brick, paving..................11 00@12 00
Brick, ordinary.................7 50@ 8 00
Sand...............................20@ 25
Shells, small......................@ 25
Plaster, calcined..............1 85@
Fire brick, American, per 1000. 25 00@
Fire brick, English, per 1000...27 50@
Shells, large..................1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel..........1 65@
Lake fire clay....................50@
Sewer pipe, per foot..............15@ 20
Chimney flue linings, per foot....15@ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par doug......$6 75@ 7 00
Crescent, par doug.............5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr......................5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42 inch, chacun........................5 50@18 00
Trace chains, la paire............25@ 75
Ox chains, ¼, 5 16 et ⅜, par livre. 5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz..................2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz......................2 50@ 5 00
Lynden B.C. No 4-0@3, par douz.3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.....3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun.................65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun......................6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.1 00
Brent La Dow cultivator, chacun.....40 00
Universal cultivator, chacun........22 50
Columbia cultivator, chacun.........23 55
Brown riding cultivator, chacun.....26 50
Brown walking cultivator, chacun....23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3.17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30 tooth..........................7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun.....3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun....2 75
Expanding harrows, 11 tooth, chac...3 75
Deere's stalk cutter, No 1..........30 00
Deere's stalk cutter, No 2..........27 25
La Dow disc harrows.................36 00
Deere disc harrows, No 1............26 00
Deere disc harrows, No 4............34 00
Hollow ware, skillets and lids......2½
Anvils...............................10@ 12
Bar iron, basis, per cwt............1 85
Steel nails, 50 à 60 basis, keg.....1 85
Wire nails, 50 à 60 basis, keg......2 10
Wire nails, 50 à 60 basis, keg......2 15
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows, D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun..................2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun..................3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun..................4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun..................5 00
A. B. & Co. cast plows, ¼ S-K pony x pts chacun..............1 85
John Deere Plows—
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller net.........................10 50@
Roller, for same, net.............1 00@
Georgia stocks, single..................75
Georgia stocks double..................1 75
Farmers' pat double stocks.............1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base.....8½
Rope, manila, ½ inch and over, base....11
Rope, cotton, 5 16 and ⅜-inch, base....12
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent........................5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent........................5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt.....@ 3 15
Drop shot, tower, per bag..........1 50
Buck shot, per bag.................1 75
Dupont powder, small lots..........3 50
Caseknives, par douz...............4 50
Wheel barrows, par douz........12 50@21 00
Best coal barrows, chacun.......5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor.......60 00@
Clarke's c. s. meal distributor....65 00@
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs.....................$ 80@125
Bons chevaux de trait..............125@150
Chevaux de selle et de voiture....250@400
Mulets pour habitations sucrières.160@180
Mulets, qualité moyenne...........140@160
Mulets pour coton..................75@110
Mulets communs.....................40@ 70
Bons mulets de ville..............225@250

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gross...............2⅜@ 3¼
Commun to fair.....................2⅛@ 2⅜
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre................1¾@ 2
2me qualité, par tête.........$10 00 @14 00
Vaches communes et vieilles....7 00 @ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête....8 00 @10 00
2me qualité.....................6 00 @ 8 00
Yearlings—1e qualité, par tête.10 00 @13 00
2me qualité.....................8 00 @10 00
Porc—Good fat Western, par livre gross...................6 @ 6½
Fair Ouachita....................5 @ 5½
Moutons—Choice, par tête.......2 00 @ 3 00
Fair, par tête...................1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête....................30 00 @40 00
2me qualité, par tête..........20 00 @30 00

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nile-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20mars—

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DÉPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires ces suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des vêtements de soie, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, s'il est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et intérieur, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention. etc
25 avril—3f

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12, six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Succession de Gustavus A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38 ... —Division E.—Attendu que Oscar L. Putnam, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Baldwin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 fév—10 14 19

FEUILLETON.

No 20. Commencé le 9 février.

TUE-LES !

GRAND ROMAN INÉDIT
—PAR—
GEORGES MALDAGUE.

PREMIÈRE PARTIE.

XII
(Suite.)

Cette vie active, qui ne lui laissait pas le temps de penser, était le meilleur dérivatif à sa tristesse.

Les sombres idées n'avaient pas de prise sur son cerveau.

Ses nerfs domptés ne dominaient plus dans son organisme.

Le père et les fils arrivèrent ensemble au Hallier.

Henriette se reprit,—pour son mari, à soigner sa personne.

Ce dernier la trouva maigrie, mais avec des couleurs de santé qu'elle n'avait point à son départ de Paris.

Mme Staranval se disait :

—J'ai pris le dessus ; maintenant, je suis sauvée.

Et voilà qu'un matin, après une nuit agitée, les papillons noirs qui, pendant des jours, l'avaient poursuivie, s'abattant en nuée devant elle on bruissant à ses oreilles, dans un vol énervant, se mirent à tourbillonner sans qu'elle pût les écarter.

Elle avait rêvé de Mlle de Livy.

Toute la journée, le lendemain et le surlendemain encore, elle s'éveilla avec les souvenirs qu'elle croyait amortis et qui se dressaient en face d'elle, plus vivants qu'ils n'avaient jamais été.

Allait-elle recommencer cette vie d'angoisse qui, pendant plusieurs mois, était la sienne !

Elle ne le voulait pas.

Et sa volonté aurait raison de ce nouvel accès d'hypocondrie.

Durant quelques jours, elle parvint à se vaincre.

Mais les insomnies revinrent.

Son pouls se remit à battre, comme dans les accès de fièvre.

Toujours, maintenant, la pensée de Léone la poursuivait.

Elle lui avait promis son aide ; c'était à elle à lui faire un avenir.

Déjà elle avait parlé à son mari de la jeune fille.

M. Staranval approuvait absolument ses intentions vis-à-vis d'elle.

—Mon cher ami, lui dit-elle un jour au déjeuner, à propos de Mlle de Livy, tu ne sais pas ce à quoi je pense ?

—Non.

—Eh bien le moment ne serait-il pas tout à fait choisi pour exécuter les bustes de Sévérine et d'Yvonne ?

Maintenant.... ici ?

—Pourquoi pas ?.... Nous procurerions à cette pauvre jeune fille quelque distraction, quelques semaines de ce confort auquel elle était habituée en même temps que nous lui permettrions d'accomplir un travail qui une fois fait, lui amènera certainement autre chose.... Si les petites sont réussies, je me fais forte, moi, de lui faire avoir plusieurs bustes.

—Je n'en doute pas, mais ma chère Henriette, seront-elles réussies ?

Mme Staranval s'emporta presque.

—Je vois que tu es de ceux—et il y en a beaucoup—qui ne croient pas qu'une femme puisse avoir du talent.... S'ils sont mauvais, nous le verrons bien !

—Allons, allons, dit placidement le député, ne t'agite pas, fais tout ce que tu veux.... Je plains beaucoup Mlle de Livy, je trouve que c'est un devoir pour les amis de Mme de Morellas de l'aider, et je trouve que tu as raison de l'inviter à venir passer quelque temps ici.... Ecris lui au plus vite.

—Je lui ai écrit ce matin, dit Henriette en mettant sa main sur celle de son mari, qui lui serra doucement le bout des doigts.

M. Staranval sourit :

—Alors, me consulter est inutile......

—Je savais que tu dirais oui.......

Et elle le regardait avec des yeux aimants, comme elle le regardait souvent maintenant.

Il sentait vraiment en elle plus de tendresse qu'autrefois.

Il en était heureux.

Il ne l'aimait pas plus, car il l'avait aimée toujours d'une affection profonde, mais il était porté à plus d'attentions, à plus de gâteries.

Jamais ce ménage n'avait été aussi étroitement uni.

En effet, la lettre adressée à Mlle de Livy était partie le matin même.

Léone la reçut un dimanche et la relut plusieurs fois.

L'invitation était faite dans des termes aimables et pressants.

L'accepterait-elle ?

Il n'y avait pas à hésiter.

Bien qu'elle craignît de rencontrer au Hallier une société plus nombreuse qu'elle n'eut voulu, elle devait accepter immédiatement de s'y rendre.

On atteignait la fin d'août.

Elle aurait le temps, jusqu'à la rentrée à Paris, d'exécuter les deux petits bustes qu'on allait lui confier.

Réussirait-elle ?

A cette instant, une angoisse la prit, une incertitude au sujet des résultats de cette première tentative sérieuse d'un art pour lequel elle se sentait une vocation réelle.

En vue de cette commande promise par Mme Staranval, elle s'était exercée à faire des têtes d'enfants, notamment celle d'une fillette de sept ans, la nièce d'une dame pensionnaire à la villa Rose.

Ce dernier essai avait été jugé absolument réussi.

La jeune fille demandait son avis à un ami assez sincère pour le lui donner sans ambages : au neveu de Mme d'Argèles, Simon de Brancourt.

Toute récente, cette amitié, mais absolument dévouée.

Léone l'avait compris.

Et le regard du jeune homme lorsqu'il s'arrêtait sur elle était si respectueux, que tacitement elle avait accepté son dévouement.

Simon était doué de sentiments artistiques très développés.

Ses rares loisirs il les passait à visiter, lorsqu'il s'en ouvrait une, les expositions de peinture et de sculpture.

Capable donc de donner son opinion, il la formula selon la vérité.

La ressemblance, l'expression, lui semblaient frappantes.

C'était dans le fait, le principal.

Les imperfection ne consistaient que dans les détails.

L'artiste s'en apercevrait d'elle-même, dans une nouvelle œuvre.

Réussir de la façon dont elle avait réussi celui ci, les bustes des deux sœurs seraient du reste très jolis.

Cet après-midi de dimanche, l'interne vint encore voir sa tante.

Mlle de Livy lui annonça son prochain départ.

Elle ne s'aperçut pas que le jeune homme changeait de couleur.

Son émotion ne dura, d'ailleurs, que l'espace d'une seconde.

Il félicita Léone de cette circonstance qui lui permettait d'exécuter plus vite qu'elle ne l'espérait, sa première commande.

—Vous nous reviendrez ? demanda Mme d'Argèles à la jeune fille.

—Certes oui, madame ; rentrée à Paris, je n'habiterai pas ailleurs que chez vous.

Simon étouffa un soupir de soulagement ; il avait attendu avec anxiété la réponse.

Le lundi, Félicie, l'ancienne femme de chambre de Léone, entrait à la Pension de Famille.

Deux jours plus tard, Mlle de Livy arrivait au Hallier.

Mme Staranval avait fait préparer pour elle, la chambre d'amie la plus spacieuse et la plus confortable.

Sur un des côtés du château, se trouvait une large galerie vitrée qui lui servirait d'atelier.

Léone fut accueillie au château, en amie, comme la filleule de Mme de Morellas.

Dès le lendemain, dès son arrivée, elle y était à l'aise, absolument libre d'y vivre à sa guise, de régler les heures de séance.

Elle ne devait se mettre à l'œuvre que trois jours plus tard, après que M. et Mme Staranval lui eurent fait visiter le parc et ses dépendances, ainsi que les forges et toute la vallée.

Cela l'intéressa vivement.

Elle fit aussi, avec cette dernière, quelques visites dans les chaumières et, sur l'offre de Mme Staranval, accepta de l'accompagner souvent.

La jeune fille ne pouvait rien de sa bourse, mais une bonne parole rend parfois le courage à celui qui souffre, et Léone savait être bonne et consolante.

Comme Henriette, elle avait besoin, pour ne pas penser, de mener une vie active, de ne pas disposer d'une minute.

Et ces deux femmes partaient le matin, pour leur tournée de charité, ensemble, en causant tout du long de la route comme des amies.

L'étaient-elles ?

Mme Staranval se montrait envers Léone, d'une affabilité qui ne devait pas se démentir.

Elle paraissait lui porter autant d'affection que d'intérêt.

Pourtant, si un observateur l'eût étudiée à de certains moments. Quand, par exemple, elle regardait Mlle de Livy, sans que celle ci s'en aperçut, il eût remarqué dans ce regard quelque chose d'étrange, une expression indéfinissable qui troublait.

Léone, elle, sans ressentir pour Mme Staranval une sympathie répondant à celle que cette dernière lui témoignait, lui était reconnaissante.

La jeune fille avait le cœur trop plein de ses douleurs, pour que rien d'affecté y trouvât place.

L'effort presque constant qu'elle faisait pour les surmonter absorbait toutes ses facultés.

Les seuls moments de la journée où elle les oubliait presque complètement étaient ceux où elle maniait l'ébauchoir.

Les fillettes posaient comme tous les enfants ; les séances, qui avaient lieu pour l'une le matin, pour l'autre l'après-midi, étaient difficiles.

Pourtant les deux têtes "venaient" parfaitement ; on les trouva à la seconde séance, ressemblantes.

Léone se sentit rapidement maîtresse de son œuvre.

Les petites avaient de jolies frimousses éveillées.

En marbre, les deux portraits seraient ravissants.

Et, si achevés ils donnaient ce qu'ils avaient promis, Mme Staranval commanderait le marbre.

Avec cela, la jeune artiste ferait certainement son entrée au Salon.

Ce fut par sa tante, Mme d'Argèles, que Simon de Brancourt apprit les résultats du séjour de Mlle Liverny dans les Ardennes.

Léone, qui avait rencontré chez la vieille dame toutes les attentions et toutes les marques d'amitié possibles, lui écrivait de temps en temps.

L'interne ne manquait point de s'informer, à chacune de ses visites, si celle-ci avait reçu des nouvelles, et de faire présenter à la jeune fille, quand sa tante lui répondait, ses compliments respectueux.

Léone, généralement, remerciait M. de Brancourt de son bon souvenir et lui envoyait ses amitiés.

Une ou deux fois, elle oublia de parler de lui.

Simon s'en alla, soucieux, attristé de la villa Rose.

Le mois d'août et une partie du mois de septembre passèrent.

La jeune fille ne rentrerait à Paris que vers le quinze octobre avec M. et Mme Staranval.

Elle n'aurait pas trop des quelques semaines qui lui restaient pour achever ses portraits étant données les fréquents caprices des modèles.

C'était la saison de la chasse, et les invités se succédaient sans cesse, au Hallier.

Quoiqu'elle aimât passionnément cet exercice, Léone avait refusé jusqu'alors de monter à cheval pour se mêler aux Nemrods des deux sexes qui couraient les bois aux alentours.

Bien plus, depuis qu'il y avait tant de monde au château, elle était souvent seule chez elle.

Il fallut les instances réitérées de Mme Staranval, qui tenait absolument à la distraire, pour qu'elle promit de suivre une chasse à courre fixée à la fin de septembre,

Elle demeurerait avec elle et deux ou trois autres dames, en arrière.

Il ne s'agissait, en somme, que d'une promenade dans la forêt.

La jeune fille écrivit à son ancienne femme de chambre Félicie, restée à la maison de famille de l'avenue de Saint-Mandé, de lui envoyer une amazone qui se trouvait dans une malle avec ses effets.

Le costume d'équitation lui arrivait quatre jours après.

Avant cette chasse, Léone se décida à monter quelquefois.

A peine avait-elle fait sa première course à cheval, qu'elle se sentit prise du désir de recommencer.

Cet exercice violent, à travers la campagne accidentée, le long des bois sombres, où l'air vif lui fouettait le visage, activant la circulation de son sang, faisant battre son cœur par coups précipités, lui apportait une sensation de bien-être qu'elle n'avait jamais éprouvée.

Quand, devançant les autres, elle franchissait l'espace au galop de sa monture, il lui semblait qu'elle laissait derrière elle cette morne tristesse qui, jusqu'à présent, l'avait suivie partout, lui rendant la vie si lourde à porter, qu'elle se demandait, parfois, si elle aurait longtemps.

Et voilà qu'elle sentait brusquement le plaisir d'exister, la joie de respirer, d'être au monde, comme si toute la jeunesse, toute la sève qui était en elle, comme si l'être matériel avait enfin raison de l'être moral.

A chaque promenade à cheval, elle devait éprouver cette sensation.

Mais à peine rentrée au château, à peine son amazone quitté, elle retombait dans sa tristesse.

Non seulement le passé revenait avec son cortège de regrets, mais l'avenir lui semblait ténébreux.

Elle sentait, proches ou lointains, des dangers devant elle.

Etait-ce une crainte puérile, résultant de la surexcitation de son système nerveux ?

Etait-ce un pressentiment ?

Léone faisait tous ses efforts pour éloigner ces idées.

Elles revenaient au moment où elle s'y attendait le moins.

Quelques jours avant cette chasse, M. Staranval, qui rentrait d'un voyage à Paris où il avait passé quarante-huit heures, se trouvant avec sa femme dans l'atelier où Mlle de Livy faisait poser la petite Yvonne, dit en s'adressant à Mme Staranval et à la jeune fille :

—Devineriez vous, Mesdames, qui j'ai rencontré sur les boulevards ?

—Qui ? interrogea Henriette.

Le député regardait surtout la jeune fille.

Celle-ci se contenta de secouer la tête.

—Un monsieur que vous connaissez, mademoiselle.... La conversation s'est engagée de telle sorte, entre nous, que j'ai dû l'inviter pour le vingt-cinq....

A peine cette invitation faite, j'en avais regret.... J'ai bien peur qu'elle ne vous déplaise.

Léone considéra avec surprise son interlocuteur.

—A moi ! monsieur ! dit-elle ; en quoi une invitation que vous auriez faite pourrait-elle me déplaire ?

—C'est que la personne dont il s'agit ne vous est probablement pas sympathique.

—Je me demande à quelle personne vous faites allusion ?

—A M. de Morellas.

La jeune fille tressaillit ; elle devint très pâle.

M. Staranval prit une physionomie attristée.

—Quelle sottise j'ai faite ; je ne m'en suis aperçu qu'après.... Comment la réparer ?

—En effet mon cher ami, dit Henriette, cela n'est pas adroit.... Comment n'as-vous pas pensé que Mlle de Livy ne pourrait se trouver en présence du baron.... ou plutôt du comte de Morellas, sans éprouver un désagrément qui l'empêchera peut être de profiter de cette journée de distraction.

—J'en profiterai, je vous assure, madame, dit Léone recouvrant un sang-froid absolu ; M. de Morellas, s'il n'a pas droit à ma sympathie, ne mérite pas non plus mon inimitié.... Je suis exposée à le rencontrer quelquefois, il faut donc que je m'y accoutume.

—J'en suis très ennuyé, fit M. Staranval, mais, je le répète, je n'ai pu faire autrement de l'inviter ; il a accepté avec empressement.... J'ai eu le malheur de parler de chasse à courre, le comte m'a dit son regret de ne pouvoir rien organiser cette saison dans son château de ..., où il fait des réparations importantes ; je lui ai demandé de venir au Hallier.... Il y viendra.... Sait-il que vous êtes ici, mademoiselle ?

—Certes non.... Je ne le crois pas, du moins ; qui le lui aurait appris ?

Et Léone ajouta en souriant :

Il va être surpris désagréablement, c'est certain.

La conversation roula encore quelques minutes sur ce sujet.

Puis, on s'occupa des deux bustes qui avançaient.

Quand, la séance terminée, la jeune fille se trouva seule dans la grande galerie vitrée qui lui faisait un atelier spacieux et bien éclairé, elle laissa se refléter sur son visage les impressions qu'elle concentrait depuis que M. Staranval lui avait annoncé l'arrivée prochaine de Guy de Morellas.

La première résolution qu'elle prit, une fois libre de réfléchir, fut de revenir sur sa promesse de ne pas suivre la chasse.

Elle trouverait toujours une raison à donner au dernier moment.

De temps en temps, elle avait la migraine ; ce serait son excuse.

Puis une évolution s'opéra dans son esprit.

Allait-elle se cacher devant cet homme ?

Il penserait bien, lui, que si elle ne paraissait pas, il y avait une autre cause que la migraine à son abstention.

Elle ne voulait pas se trouver en sa présence.

Il fallait prouver à Guy de Morellas qu'elle ne le craignait point.

Dès cet instant, la résolution de la jeune fille fut arrêtée.

Elle suivrait, comme elle l'avait promis, la chasse à courre.

Mais son pressentiment lui revenait, avec la force d'une conviction.

Un danger était suspendu au-dessus de sa tête.

Ce danger venait de l'homme qui lui avait dit, dans l'emportement d'une passion qui lui faisait peur.

A continuer.